

Dénomination des lieux dans l'espace urbain à Alger : usage, significations et enjeux

Aissa Boussiga*

Résumé :

Ce travail rend compte de la dénomination des espaces à Alger. On y explique la politique linguistique qui régit la portée symbolique des différentes stratégies servant au marquage et à l'appropriation des lieux. L'exposé des différentes langues qui constituent l'environnement graphique vise à démontrer que l'espace urbain est un produit social.

Abstract :

This work reports the names of the multiple spaces in Algiers. We explain language policy that governs the symbolic range of different strategies serving to mark the ownership of spaces. The presentation of different languages that make the geographical environment aims to showcase that the urban space is a social product.

Introduction

Notre travail propose un cadrage conceptuel d'un aspect particulier du processus de marquage de l'espace à savoir l'odonymie¹. Nous y avons donc présenté l'évolution de cet aspect de dénomination en fonction des différentes orientations politiques et/ou idéologiques que les autorités chargées de l'aménagement de l'espace urbain ont voulu mettre en place à travers le processus de marquage et d'appropriation des lieux de ville.

D'un point de vue théorique, nous allons essayer de mettre en évidence le caractère interdisciplinaire que revêt la présente étude sur le marquage et l'appropriation de l'espace. Cette interdisciplinarité se manifeste dans l'apport de la toponymie urbaine, de l'urbanisme et de la géographie sociale dans l'explication des faits spatiolangagiers que sont les dénominations des lieux dans l'espace urbain.

* M.C.B. faculté des Lettres et des Langues, Université Akli Mohand Oulhadj, Bouira.

¹ Les noms de voies, rues, chemins ... ; de *hodos*, « route »

Nous tenons à signaler de prime abord que notre interrogation sur l'odonymie ne s'inscrit pas dans un cadre sémiologique visant à donner une signification sociale aux noms affichés. Cette tendance se résume principalement dans les travaux de Calvet¹ sur les écrits de la ville. Cette interrogation ne s'inscrit pas également dans une approche onomastique. Notre but initial est de constituer un dispositif théorico-méthodologique permettant la mise en place des outils d'intervention sociolinguistique. C'est pourquoi, nous avons jugé nécessaire d'inscrire l'étude de l'odonymie dans le cadre du processus de marquage de l'espace. Nous avons expliqué dans le cadre théorique que la place que nous accordons au concept de marquage signalétique provient du fait qu'il permet l'étude du lien entre deux notions tout à fait distinctes telles que langue et espace. Ce sont toutes ces considérations qui nous ont incité à chercher des définitions et ou des approches opérationnelle à la notion d'odonymie.

L'espace urbain est le lieu par excellence où les acteurs politiques donnent forme et sens aux décisions liées à la gestion des langues en présence au sein de cet espace. Le marquage signalétique que nous avons défini précédemment et qui constitue notre objet de recherche-est un moyen qui permet la visibilité de ce genre de décisions.

Les premières études en toponymie n'avaient pas porté sur la toponymie urbaine. Cette dernière était considérée par les toponymistes comme un champ d'étude qui ne renseigne pas suffisamment sur l'évolution historique et/ou linguistique des dénominations. C'est ce qu'expliquent Bouvier et Guillon en écrivant que : « *sans doute pour beaucoup de toponymistes, les noms de lieux de l'espace urbain ont-ils moins d'intérêt parce qu'ils n'ont pas la même profondeur historique que ceux qui désignent des rivières ou des montagnes ou mêmes des unités d'habitat et donc posent moins de problèmes d'étymologie et d'évolution linguistique* » (Bouvier et Guillon, 2001 : 9).

En Algérie, l'intérêt que les autorités officielles accordent au marquage de l'espace est à inscrire dans le cadre de la campagne d'arabisation. En effet, durant la colonisation et quelques années après l'indépendance du

¹ CALVET LJ., 1994, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris, 308 pages.

pays, les noms des rues et les affiches de tous genres étaient rédigés en langue française. Cet affichage revêt des valeurs autres que linguistiques.

1-Toponymie urbaine, marquage et appropriation de l'espace urbain : mise au point théorique

L'interdisciplinarité est la caractéristique de toute analyse s'inscrivant dans le cadre de la sociolinguistique urbaine. C'est pourquoi, l'étude du marquage langagier et de l'appropriation des espaces urbains comme dynamiques spatio-linguistique nécessite un recours inéluctable à la toponymie urbaine. Nous avons mentionné ci-haut que les premières études toponymiques ont porté principalement sur les espaces non urbains. Ceci est dû au fait que ces espaces portent des dénominations naturelles et/ou motivées, ce qui facilite leur ancrage dans la mémoire collective et leur usage par les locuteurs dans leurs pratiques spatiales quotidiennes. C'est dans la sémiotique urbaine que l'on reconnaît le caractère arbitraire des représentations spatiales institutionnelles que constituent les faits dénominatifs dans l'espace urbain. C'est ce qu'explique Roncayolo en écrivant que « *la ville, par rapport à l'espace non urbain, ne rend pas raison de ses codes, de ses signifiants et de ses désignations. Le rapport entre les signes de la ville et leur interprétation est, comme le rapport linguistique entre signifiant et signifié, un rapport indécidable, arbitraire. Il n'est par exemple pas possible d'expliquer le sens des noms de quartiers ou le sens de certains éléments significatifs comme telle réglementation ou telle tradition, à la différence des codes de la campagne, qui renvoient par exemple à des phénomènes naturels* » (1997 : 44).

D'un point de vue opérationnel, nous estimons que le caractère arbitraire qui relie les noms à leurs(s) référence(s) ne rend en aucun cas difficile l'approche du phénomène spatio-linguistique qu'est l'odonymie. En effet, notre objectif initial n'est pas l'étude de l'étymologie des dénominations mais la vérification de leur efficacité dans les pratiques spatiales et/ou sociolinguistiques des locuteurs.

D'un autre côté, les concepts de marquage et d'appropriation que nous avons associés à celui de toponymie urbaine permettent d'explicitier l'impact de la diversité linguistique sur l'articulation et/ou la division des territoires de la ville. Notre conception des faits dénominatifs s'inscrit dans le cadre d'une *toponymie significative* (Dorion, 2000). Une toponymie qui propose des outils d'intervention pour un meilleur aménagement linguistique des espaces urbains.

1-1-Toponymie urbaine : pratique(s) et évaluation(s)

Evaluer l'usage toponymique, c'est mettre en évidence au moyen d'enquêtes et d'échelles évaluatives du degré d'emploi des toponymes par les usagers de l'espace. Certains toponymistes, à l'instar de Louis-Edmond Hamelin, affirme l'existence de plus de 100 types d'usage en toponymie. Pour des raisons méthodologiques liées à l'aspect multidimensionnel de l'odonymie, nous relevons trois types d'usages : l'usage oral, l'usage écrit et l'usage administratif. Ces trois usages sont importants dans la mesure où ils renseignent sur les différents facteurs qui interviennent dans le choix des dénominations des entités spatiales. A signaler que ces trois usages ont fait l'objet d'étude d'un dossier toponymique de l'Office québécois de Toponymie.

1-1-1-L'usage oral

Ce type d'usage s'avère le plus important car il constitue une source principale des différents toponymes. En effet, l'un des principaux critères du choix des odonymes est lié la capacité des locuteurs à adopter les nouveaux noms attribués aux entités spatiales qu'ils occupent. L'expérience des toponymistes a montré que les noms qui accèdent aisément aux usages quotidiens des locuteurs sont ceux qui ont fait partie d'un usage antérieur à l'opération d'officialisation. A cet effet, l'une des résolutions de la Conférence des Nations Unies sur les noms géographiques, tenue à Genève en 1967, stipule que « *l'usage courant est le premier élément dont les organismes toponymiques doivent tenir compte lors de l'adoption de nouveaux noms ou de la modification de noms existants* »¹. Cette recommandation d'ordre pratique pour effectuer le choix des toponymes exige la mise en place de plusieurs protocoles d'enquête visant à recueillir des usages toponymiques populaires.

A Alger- terrain où s'est déroulée notre enquête sociolinguistique- l'administration coloniale française a procédé en partie à un recueil des toponymes populaires dont les algérois se servaient pour marquer et s'approprier les lieux. Il faut mentionner à ce niveau d'analyse que le premier facteur qui a empêché l'officialisation et/ou l'adoption de ces usages toponymiques populaires est lié à la transcription des noms arabes- dont l'usage fréquent est oral- en caractère latin. En effet beaucoup de noms ont subi une opération d'altération à la fois phonétique et orthographique. Klein écrit à ce propos que :

¹ Nations Unies, Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, résolution 4c, 4-22 septembre 1967, p12.

« Quelques appellations du passé furent, il est vrai, par nous conservées, mais alors combien dénaturées ! citons dans le nombre : la rue Socgemah dénommée en Arabe : Souk-el-Djama (le marché du vendredi) ; la rue Locdor, jadis El-Akhdar (rue verte) ; la rue Orali, dont le nom complet était Ben-Kour-Orali (la rue du fils d'Ali le boîteux) ; la rue Sahara , forme altérée de En-Nsara (des Chrétiens) ; rue de la Selle, dénomination qui a la conquête , remplaça celle d'El-Acel (le miel) denrée qu'on vendait près de la porte d'Azoun(...). » (Cité par Siblot, 2006 : 158)

1-1-2-L'usage écrit

Ce type d'usage présente de nombreuses difficultés lors du recueil des toponymes. Ces difficultés proviennent du fait que l'écriture/lecture du toponyme exige une connaissance de la norme linguistique dans laquelle est rédigé ce toponyme. Nous nous intéressons à cet aspect en détail lors de l'étude des différentes résolutions de la Commission permanente spécialisée en toponymie en Algérie. Dans notre présente étude, nous accordons toute l'importance à l'évaluation de l'usage odonymique de l'affichage des langues. Nous abordons cette problématique au moyen d'un concept interdisciplinaire qui est celui du marquage de l'espace.

Nous n'avons pas pu adopter la carte comme support de vérification lors de l'enquête pour de multiples raisons. Dans un premier lieu, l'enquête exploratoire nous a renseignés sur les difficultés rencontrées par les informateurs dans la lecture des cartes. De plus, ce support est rarement employé par les locuteurs dans leurs pratiques spatiales. Dans un second lieu, nous n'avons pas pu avoir à notre disposition tous les types de cartes (topographiques, cadastrales, etc.) pour mettre en place une analyse comparative des usages qui en sont faits par nos informateurs.

Pour ce qui est des documents, nous nous sommes intéressé, quoique à titre informatif, à l'usage que les différents journaux nationaux font des différents odonymes liés à notre terrain d'enquête. Notre constat étant que beaucoup de difficultés liées principalement à la transcription des noms et à la double dénomination des lieux concernent à la fois l'usage toponymique dans la presse écrite et dans le marquage signalétique de l'espace.

1-1-3-L'usage administratif

Ce type d'usage s'appuie sur les deux premiers pour mettre en place les critères permettant de gérer, contrôler, officialiser et évaluer les usages toponymiques. En Algérie, cette opération de vérification fait partie des missions de la Commission Permanente Spécialisée en Toponymie placée

sous l'égide du Conseil National de l'Information Géographique (CNIG). Brahim Atoui mentionne dans un rapport présenté lors d'une Conférence du GENUNG (Groupe D'Expert des Nations Unies pour les noms géographiques) que cette Commission : « a été instituée par arrêté ministériel et a pour rôle essentiel de

- De procéder à l'évaluation de l'activité nationale en matière de toponymie.
- D'émettre des avis et recommandations sur les principes généraux, les règles et procédures devant présider à la normalisation des noms géographiques, leur orthographe et leur utilisation.
- De procéder aux études visant l'analyse des toponymes existants et recommander les mesures correctives nécessaires, notamment par l'adoption de toponymes nouveaux ;
- De susciter les travaux d'étude et de recherche dans le domaine de la toponymie se rapportant, notamment à l'établissement de bases de données;
- D'établir des relations et procéder à des échanges avec les organismes nationaux et internationaux concernés par la toponymie. »¹

Cette tâche de gestion des toponymes a fait partie également des prérogatives de deux autres structures toponymiques internes (Commission de toponymie et Comité de toponymie) mises en place par l'Institut National de Cartographie et de Télédétection. Dans le même rapport², Atoui explique les missions de ces deux structures comme suit : «

-établir les critères de choix et des règles d'écritures des noms de lieux figurant sur les documents cartographiques édités par l'INCT, qui seront soumis à l'approbation de la CPST .

¹Rapport des Divisions et des Gouvernements sur la situation dans leurs régions et leurs pays et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la 7ème Conférence. Document présenté par M. Brahim Atoui

²Rapport des Divisions et des Gouvernements sur la situation dans leurs régions et leurs pays et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la 7ème Conférence. Document présenté par M. Brahim Atoui

- De procéder à l'inventaire et à la conservation des noms de lieux figurant sur ses cartes.
- De procéder à la mise en place d'une base de données toponymiques (en cours de réalisation).
- D'établir un guide pour la collecte des toponymes sur le terrain.
- D'établir un guide toponymique (l'avant-projet est déjà établi).
- De normaliser la terminologie cartographique utilisée à l'INCT.
- D'établir un fond documentaire sur la toponymie (en cours de constitution).
- D'établir un glossaire des abréviations (déjà réalisé).
- De diffuser la nomenclature géographique »

Sur le plan opérationnel, les différentes activités de ces structures de normalisation ont fait l'objet de plusieurs publications dans le Bulletin des sciences géographiques de l'Institut National de Cartographie et de Télédétection (Toponymie, numéro spécial Bulletin des sciences géographiques INCT, 2000). D'autres travaux faisant partie des PNR (Programmes Nationaux de Recherche) ont également donné lieu à des publications concernant la normalisation des noms des lieux en Algérie (Atoui, 2000, Benramdane, 2000, Atoui, 2005, Benramdane et Atoui, 2005).

2- La normalisation des noms de lieux

Le toponyme, comme nous l'avons signalé précédemment, permet d'identifier le lieu qu'il désigne. En effet « *si le toponyme exprime le terroir qui l'a secrété, il est également appelé à être diffusé au-delà de ce terroir sous une forme de préférence unique, normalisée* » (Nissabouri, 2006 : 130)

Le processus de normalisation s'est imposé suite aux nombreux décalages observés entre l'usage officiel, local ou national, et la version internationale d'un nom géographique. En effet, le toponyme, étant sujet à de nombreuses déformations dans une langue d'accueil, devient « exonyme »¹. Ce sont ces cas de décalage et/ou de confusion liée à la transcription des noms géographiques qui ont constitué la raison principale de la tenue de la première Conférence des Nations Unies pour la Normalisation des Noms Géographiques en 1967 à Genève. Lors de cette Conférence, il a été décidé que tous les pays n'utilisant pas les caractères

¹ « Nom géographique utilisé dans une langue pour désigner un lieu situé en dehors du territoire dont cette langue est la langue officielle » définition tirée du Glossaire de la terminologie toponymique réalisé en 1997 par la Commission de Toponymie du Québec et la commission de toponymie de l'Institut géographique National de France p 13.

latins doivent adopter et développer une transcription unique en caractères latins.

L'une des décisions principales de cette Conférence est la mise en place d'organismes nationaux permanents chargés de normalisation. Cette opération nécessite la prise en compte de la variété des contextes (documents administratifs ou autres) qui participent à diffuser et/ou modifier les noms géographiques (y compris les odonymes). Il s'avère également que la graphie constitue l'élément principal qui régit la multiplicité des usages que les locuteurs font du nom géographique. C'est pourquoi l'opération de normalisation se fait suite à des enquêtes et à des réflexions théoriques approfondies. Le rapport entre la diversité des graphies des noms de lieux et les différents dysfonctionnements constatés dans les pratiques spatiales des locuteurs ont fait l'objet de plusieurs décisions au sein de la Conférence des Nations Unies sur les normalisations des noms géographiques. Plusieurs recommandations ont été formulées concernant ce point.

« Pour chacun des noms géographiques à normaliser, il est recommandé :

- a) De faire des recherches aussi complètes que possibles sur le terrain et au bureau, afin de se documenter sur les points suivants :
 1. Forme écrite et forme parlée du nom et sa signification pour la population locale ;
 2. Graphie utilisée dans les documents cadastraux et les registres fonciers ;
 3. Graphie utilisée sur les cartes modernes et les cartes anciennes et dans d'autres sources historiques ;
 4. Graphie utilisée dans les rapports de recensements, les nomenclatures et autres documents pertinents dignes d'être pris en considération ;
 5. Graphie utilisée par d'autres services administratifs et techniques locaux
- b) D'enregistrer sur magnétophone la prononciation locale du nom et de la consigner par écrit à l'aide de la notation phonétique approuvée par l'organisme national chargé des noms géographiques ;
- c) (...)
- D) De consulter, si possible, à chaque enquête, au moins deux sources locales indépendantes »¹

¹ Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, 22-24 septembre 1967, Genève, volume I. Rapport de la Conférence, Nations Unies New York, 1968.p 24)

Le multilinguisme est considéré par les spécialistes des Nations Unies comme un point de départ pour l'élaboration des cartes et des divers documents destinés à un usage privé ou public. Les prononciations émanant des différents dialectes doivent être répertoriées au moyen d'enquêtes afin d'éviter le phénomène d'homonymie. Ce phénomène consiste à donner : « *Deux ou plusieurs noms de lieux identiques attribués à des entités géographiques différentes.* » (Glossaire de la terminologie toponymique réalisé en 1997 par la Commission de Toponymie du Québec et la commission de toponymie de l'Institut géographique National de France p15).

2-1-Normalisation des noms géographiques en Algérie : entre diversité linguistique et normes(s) de transcriptions¹/translittération²

Il faut mentionner de prime abord que le contexte linguistique maghrébin rend difficile la tâche des commissions chargées de normalisation des toponymes. En effet, nous avons signalé à propos du plurilinguisme de l'affichage odonymique qu'un bon nombre de noms subissent des déformations graphiques et/ ou phonétiques inhérentes à l'usage qui est fait de l'arabe dialectal. Le multilinguisme constitue dans ce cas un obstacle car l'arabe dialectal n'est pas pris en compte dans 'opération de normalisation. Il existe à l'heure actuelle deux systèmes de translittération de caractères arabes en caractères latins : le système français appelé système IGN et le système américain appelé BGN. Le système de l'Institut Géographique National a été mis en place en 1967 pour remédier aux incohérences liées à la transcription des toponymes maghrébins issus de l'époque coloniale. Ce système a été adopté par les organismes nationaux de l'Algérie, du Maroc et de la Mauritanie.

Quant au système américain BGN³, il a été modifié et adopté par la ligue arabe en 1972, sous le nom de système de translittération de Beyrouth.

¹ Transcription : écriture de ce qui oral. C'est la transposition son par son des mots d'une langue vers un autre système en mesure de les restituer, par exemple, un système de symboles : transcription phonétique des sémitisants, des romanises, es celtisants, de l'alphabet phonétique international (API), etc.

² Translittération : action de représenter les caractères ou les signes d'un alphabet par ceux d'un autre alphabet

³ Ce système a été appliqué dès 1954 au programme libyen de cartographie. Egalement retenu en 1964 par le Bureau géographique du département de l'intérieur à Washington pour servir à l'élaboration du recueil des noms géographiques de la Tunisie.

Conçu conformément à des instances normatives utilisant la langue anglaise, ce système n'a pas réussi à rendre compte des réalités linguistiques liées à la transcription et/ ou la translittération des toponymes arabes en caractères latins. A propos du cas des pays maghrébins utilisant la langue française, Abdelfattah Nissabouri écrit que « *les domaines d'emploi de ce système sont généralement liés aux instances internationales dont la langue de travail est l'anglais, (...). Néanmoins, côté langue source, on soulignera une fois encore des inadéquations manifestes entre un système graphique arabe immuable depuis un millénaire et une phonétique des parlers arabe en variation et évolution constante* » (2006 : 135).

En Algérie, cas qui nous intéresse particulièrement, les mêmes difficultés ont été signalées. En effet, la Commission Permanente Spécialisée en Toponymie et l'Institut National de Cartographie et de Télédétection ont été confrontés à la difficulté d'élaborer une norme homogène permettant la transcription et/ou la translittération des réalités toponymiques. Ces difficultés proviennent principalement de l'évolution rapide des différents parlers qui édifient l'environnement linguistique dans l'espace urbain. L'évolution de la phonétique de l'arabe dialectal et d'un certain nombre de pratiques linguistiques des locuteurs dits jeunes qui participent de la création de nouvelles stratégies de marquage et d'appropriation de l'espace urbain algérois constitue à ce niveau un exemple éclairant. En effet, nombreux sont les noms de rues qui, prononcés de manières différentes, donnent lieu à un phénomène d'homonymie ou de bi-nomination toponymique. Bouvier et Guillon écrivent à cet effet que « *les toponymes officiels, décidés par le pouvoir local, ont souvent eu bien du mal à s'imposer face à ceux que la tradition avait légués. Il en résulte un peu partout des phénomènes de bi-nomination d'un même lieu caractérisé par une sorte de distribution complémentaire entre l'usage populaire oral (et parfois écrit) et l'usage officiel écrit* » (2001 : 13).

Les modifications constatées sur le plan phonétique entraînent à leur tour des modifications sur le plan graphique. En effet, lors des relevés topographiques « *l'orthographe, la signification des toponymes non officiels sont déterminés par l'opérateur chargé du complètement lequel prend l'avis en principe des autorités communales* » (Atoui, 2000 : 8). Il s'avère par conséquent que les écritures (toponymes, odonymes, etc.) figurant sur les cartes sont déterminées à la fois par les normes d'affichage légitimées par les autorités communales et les multiples usages qui en sont faits par les locuteurs usagers de l'espace.

D'autre part, l'absence de concertation entre les différentes instances chargées de la normalisation toponymique donne lieu à des dysfonctionnements de nature phonique et graphique. Des dysfonctionnements qui conduisent inéluctablement les locuteurs à se désintéresser de leurs réalités toponymiques. C'est ce processus de catégorisation à l'égard des réalités toponymiques que Dorion qualifie de *désémantisation*. Il écrit à ce propos que « *amener la population à la toponymie n'est pas chose facile car les noms de lieux, à cause précisément de leur omniprésence au sein de la vie quotidienne, subissent un processus de désémantisation qui les relèguent au rang d'une simple terminologie locative* » (Dorion, 2000 : 5).

Après avoir mis en évidence l'origine et l'évolution de l'intérêt accordé à la normalisation des noms géographiques au Maghreb, nous allons tenter maintenant d'analyser les noms géographiques qui constituent notre objet d'analyse, à savoir les odonymes.

3-L'odonymie du centre ville d'Alger : état des lieux

L'observation et le recueil des odonymes sur notre terrain d'enquête- le centre ville d'Alger- nous ont conduit à constater que l'affichage odonymique n'obéit pas à des règles clairement établies. En effet, le désordre remarqué lors de l'enquête de terrain caractérise non seulement la dimension matérielle du marquage de l'espace mais aussi ses dimensions linguistiques et symboliques. Nous allons nous intéresser dans un premier temps à l'analyse de l'hétérogénéité linguistique et/ou graphique des odonymes recueillis au moyen de la photographie.

Dans un essai de typologie des noms de lieux, Billy propose une macro-structure du classement des désignations odonymiques. Ce classement s'insère dans le cadre d'une étude sémantico-référentielle. Il écrit à cet effet que « *point n'est besoin ici de faire une étude sémantico-étymologique, qui ressortirait des seuls étymons odonymiques. Notre travail est exclusivement fondé sur le lien existant entre le nom de la rue et son référent, plus précisément entre le déterminant et son référent* » (Billy, 2001 : 17). Ce classement nous intéresse dans la mesure où il met en évidence le mode de fonctionnement et/ou d'usage des odonymes, considérés ici comme activités langagières, par les locuteurs dans un espace donné.

La macro-structure proposée par Billy regroupe sept paramètres régissant les désignations odonymiques: les descriptions fonctionnelles, l'univers social, l'univers historique, l'univers géographique, l'univers naturel, l'univers physique et l'univers mental. Nous avons eu recours à cette typologie pour classer les odonymes que nous avons recueillis au cours de notre travail d'enquête.

En examinant les odonymes recueillis lors de l'enquête sociolinguistique, on se rend compte qu'il est possible de les classer en deux univers distincts : l'univers historique et l'univers social. En ce qui concerne l'univers social, il englobe les noms des écrivains (exemple : Rue Victor Hugo, Rue du Poète Tagor) et des scientifiques (exemple : Rue Pasteur, Rue Idrissi). Quant à l'univers historique, lui, il englobe les noms liés aux dates de quelques événements historiques (exemple : Rue 19 Mai 1956) et aux noms de personnalités nationales et internationales (exemple : Mourad Didouche, Zabana, etc.).

3-1-Diversité de l'aspect linguistique des odonymes

Du point de vue linguistique, il existe trois types d'affichage. Chaque type obéit à une logique politique et/ou linguistique distincte. Les écritures sur les plaques odonymiques -les noms propres- sont considérées avant tout comme des signes pragmatiques dont l'utilité est déterminée par les usagers de l'espace urbain.

Du point de vue quantitatif, le plus grand nombre de plaques qui constituent l'environnement graphique de l'espace urbain algérois sont affichées en langue arabe. Cet affichage unilingue est le résultat de la campagne d'arabisation entreprise par l'Etat algérien à partir des années 70.

3-2-Arabisation de l'environnement

C'est durant la période Boumediène que l'arabisation de l'environnement a été prise en charge par les pouvoirs en place. En effet, l'année 1976 est considérée comme l'année de l'arabisation de l'environnement « *l'année 1996 est particulièrement importante pour l'arabisation de l'environnement. Au cours de cette année sont appliquées différentes mesures qui aboutissent à faire de l'Algérie un pays qui a une apparence arabe* » (Grandguillaume, 1983 : 111). Cette campagne a donné lieu à un ensemble de recommandations et de circulaires visant l'ancrage de la langue arabe dans l'environnement linguistique.

La campagne d'arabisation de l'environnement graphique à Alger n'a pas été toujours mise en place au moyen de diverses lois et circulaires. En effet, elle a revêtu une certaine forme de *violence symbolique* (Bourdieu, 2001) et ce dans des lieux à caractère symbolique. La ville d'Alger a fait partie de ce type de lieux. C'est pourquoi, dans le but d'instaurer une nouvelle forme identitaire, les autorités en place à l'époque ont procédé à ce que Grandguillaume a appelé « *la campagne « anarchique » d'arabisation d'Alger*. En effet, « *en une nuit, des employés municipaux (des éboueurs, dit-on, armés de pots de goudrons...) agissant sur directives du parti, procèdent à une arabisation totale. Toute inscription rédigées en français est barbouillée de goudron, disparaît totalement. Au petit matin, les algérois découvrent le spectacle. Les noms de rues n'ont pas été remplacés et, naturellement, la plus grande confusion règne* » (Grandguillaume, 1983 : 113). Cette campagne met en évidence l'importance que revêt le marquage signalétique de l'espace, considéré ici comme pratique langagière, dans l'institution de l'imaginaire linguistique des locuteurs. Benrabah affirme dans le même contexte que l'arabisation en Algérie, sous toutes ses formes, doit être considérée comme une « *arabisation des âmes* » (Benrabah, 1999)

Pour ce qui est de leur emploi, nous avons constaté lors de l'enquête de terrain que les odonymes unilingues (arabe) ne sont pas employés par la majorité des informateurs. En effet, les rares informateurs qui soutiennent un affichage unilingue arabe avancent des attitudes d'ordre émotionnel. Autrement dit, leur attachement à la langue déclarée-ici l'arabe- n'a aucune justification pratique.

En guise de conclusion

Nous avons montré que le changement aléatoire des dénominations et l'absence d'une gestion toponymique réfléchie exercent le plus souvent une influence négative dans les pratiques spatio-langagières des locuteurs. Outre la multiplicité des codes linguistiques employés dans le marquage et l'appropriation des espaces, il existe aussi un problème lié aux toponymes redondants dans toute la ville d'Alger. Atoui signale à ce propos « *la présence d'une multitude de noms qui reviennent plus d'une fois, on enregistre ainsi des noms qui sont présents de deux à cinq reprises : 182 odonymes sont présents par 2 fois, 30 par 3 fois, 16 par 4 fois, 15 par 5 fois. L'ensemble représente un total de 263 odonymes redondants* » (2005 : 41). Ces statistiques nous ont poussé à réfléchir sur l'impact de la superposition des dénominations sur les pratiques spatiales de nos informateurs.

Parmi les confusions territoriales résultant de la mauvaise gestion des dénominations dans l'espace urbain algérois, nous signalons le problème d'homonymie¹. Ce fait spatio-langagier consiste à attribuer un ou plusieurs noms identiques à des entités géographiques différentes. S'agissant de l'espace urbain algérois, tous les cas d'homonymie sont dus à la coexistence de deux ou plusieurs univers dénommatifs. Le cas des anciens et des nouveaux noms de rues constituent à ce niveau un exemple éclairant. En effet, beaucoup de nos informateurs attribuent le même nom à des entités spatiales tout à fait distinctes.

L'ensemble des dysfonctionnements liés à la gestion de la dénomination des lieux nécessite la mise en place d'un dispositif d'intervention. Un dispositif qui rend compte de la diversité linguistique inhérente à l'espace urbain.

Références bibliographiques

1-ATOUI B., 2005, « L'odonymie d'Alger : passé et présent. Quels enseignements ? », dans Benramdane F., et Atoui B., *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Ed CRASC, Oran, 23-52.

2-ATOUI B., 2000, « Toponymie et colonisation française en Algérie », dans Bulletin des Sciences Géographiques Spécial Toponymie N °5, Edité par l'Institut National de Cartographie et de Télédétection, Alger, 3-7.

3-ATOUI B., BENRAMDANE F., 2005, « Mondialisation et normalisation des toponymes et des écritures : le cas de l'Algérie » dans Benramdane F., et Atoui B., *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Ed CRASC, Oran, 187-197.

4-BENRABAH M., 1999, *Langues et pouvoir enAlgérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*, Séguier, 348 pages.

5-BENRAMDANE F., 2000, « Toponymie algérienne : transcription latine, passif historique et question de normalisation », dans Bulletin des Sciences

¹ Le terme d'homonymie est défini dans le Glossaire de la terminologie toponymique comme « deux ou plusieurs noms de lieux identiques attribués à des entités géographiques différentes »

Géographiques Spécial Toponymie N °5, Edité par l'Institut National de Cartographie et de Télédétection, Alger, 24-30.

6-BILLY P-H, 2001, « Essai de typologie historique des désignations odonymiques », dans *La toponymie urbaine. Significations et enjeux* Bouvier J-C et Guillon J-M(DRS), L'Harmattan, Paris, 17-40. 7-BOURDIEU P., 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Fayard, Paris, 426pages.

8-BOUVIER J-C, GUILLON J-M, 2001, « Introduction », dans *La toponymie urbaine. Significations et enjeux* Bouvier J-C et Guillon J-M(DRS), L'Harmattan, Paris, 9-14.

9-DORION, H., 2000, « Toponymie, normalisation et culture », dans Bulletin des Sciences Géographiques Spécial Toponymie N °5, Edité par l'Institut National de Cartographie et de Télédétection, Alger, 3-7.

10-GRANDGUILLAUME G., 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, EDGP. Maisonnier et Larose , Paris, 214 pages.

11-NISSABOURI A, 2006, « Toponymes maghrébins. De l'enracinement à l'internalisation », dans Cahier de sociolinguistique N° 11 *Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistiques* sous la direction de Francis Manzano, PU de Rennes, 117-143.

12-RONCAYOLO M., 1997, « Pour une culture urbaine. Entretien avec Pascal Sanson », dans Lamizet B., et Sanson P., *Les langages de la ville*, Marseille, Parenthèses (Coll. « Eupalinos »), 187 pages.

13-SIBLOT P., 2006, « La bataille des noms de rues d'Alger. Discours et idéologie d'une toponymie coloniale », dans Cahier de sociolinguistique N° 11 *Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistiques* sous la direction de Francis Manzano, PU de Rennes, 145-174.

